



**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
9 décembre 2016**

Séance présidée par : Elsy LASSALLE, Maire

Présents : Elsy LASSALLE, Thierry NASSERON, Alain, GEORGES, Joël COGNÉ, Claude ROUILLARD, Philippe MAGNANT, Vanessa GAILLARD-ELOUARD, Denis GUILLOT, Alexis PREVOST, Valérie POIRAUT.

Absents Excusés : Yves BLOTTIN, Fatima BOUHASSOUN (pouvoir donné à Denis GUILLOT)

Secrétaire de séance : Vanessa GAILLARD-ELOUARD.

Début de séance : 20h30

1/ INDEMNITÉ DE CONSEIL ET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 2016, VERSÉES AUX COMPTABLES

Mme le Maire informe le Conseil Municipal des difficultés rencontrées suite à la fermeture de la Trésorerie de Pleumartin.

Le Conseil Municipal, après vote 9 pour, 2 contre, décide d'allouer aux Comptables du Trésor les indemnités à hauteur de 50 %.

2/ CONTRAT D'ASSURANCES STATUTAIRES CNP 2017

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement de ce contrat au 1^{er} janvier 2017.

3/ LOTISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Le Conseil accepte à l'unanimité la DM proposée.

4/ AUTORISATION PERMANENTE DES POURSUITES

Le Conseil accepte de délibérer afin de donner au comptable une autorisation permanente de poursuites pour la mise en œuvre d'oppositions à tiers détenteur et de saisies.

5/ TARIFS MUNICIPAUX 2017

Mme le Maire présente, aux membres du Conseil Municipal, les propositions de changements des tarifs municipaux. Le Conseil Municipal accepte la revalorisation des tarifs pour l'année 2017.

6/ CONVENTION MÉCÉNAT SORÉGIES

Le Conseil accepte la convention établie entre Sorégies et la Commune relative à une action de mécénat menée par Sorégies, pour la pose et la dépose des décorations lumineuses de Noël appartenant à la commune.

7/ ASSAINISSEMENT : TRAVAUX 2016

Le Conseil accepte les devis de l'entreprise CISE TP de Châtelleraud pour des travaux d'assainissement rue de l'école et au 10 rue du Dolmen.

8/ ASSAINISSEMENT : CONVENTION AVEC LA CAPC

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement dans son ensemble (investissement et fonctionnement), par la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, le Conseil accepte la convention de mise à disposition partielle du personnel communal à la CAPC.

9/ FETE COMMUNE LEIGNÉ/PLEUMARTIN : FESTI'SENNERY

Mme le Maire présente au Conseil le bilan positif de la fête du 16 juillet, réalisée par les municipalités de Leigné-les-Bois et Pleumartin ainsi que le GAV de Leigné et le Comité des Fêtes de Pleumartin.

Le Conseil, après vote (8 oui, 2 non, 1 abstention) souhaite reconduire la fête commune Leigné/Pleumartin (Festi'Sennery) qui aura lieu le 15 juillet 2017.

Prochaine Réunion de Conseil Municipal : vendredi 13 janvier 2017 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30



Le Maire,

Elsy LASSALLE